

BEHAALOTEKHA

Le nom de la Paracha signifie : « quand tu fais monter ».

Aharon reçoit le commandement de faire monter la lumière dans les lampes de la Ménorah et la tribu de Lévi est initiée à son service dans le Sanctuaire.

Un « second Pessa'h » est institué en réponse à la pétition : « Pourquoi serions-nous privés ? » lancée par un groupe de Juifs qui n'avaient pas été en mesure d'offrir le sacrifice pascal, en son temps, parce qu'ils étaient rituellement impurs. Dieu instruit Moché sur les itinéraires des voyages et des campements d'Israël dans le désert et le peuple part en groupement, du Mont Sinaï, où il avait campé pendant presque un an.

Le peuple est insatisfait de son « pain du ciel » (la Manne) et demande à Moché de lui fournir de la viande. Moché désigne 70 Anciens, auxquels il transmet son esprit, pour l'assister dans la charge de diriger le peuple.

Myriam parle de Moché en termes négatifs et est punie par une lèpre. Moché prie pour sa guérison et toute la communauté attend sept jours jusqu'à ce qu'elle guérisse.

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

ILLUMINER LE MONDE ENTIER

Quelle est la relation entre ces éléments ?

Dans la Paracha de la semaine dernière, la Torah décrit comment chacun des douze princes des tribus offrit un don particulier afin de consacrer le Michkan, le Sanctuaire nouvellement construit dans le désert.

La Paracha de cette semaine débute avec l'ordre divin donné à Moché lui ordonnant d'enseigner à Aharon comment allumer la Ménorah, le candélabre situé dans le Sanctuaire.

L'on sait que deux sections consécutives de la Torah doivent présenter un lien intrinsèque. Quelle est donc la corrélation entre l'allumage de la Ménorah et les offrandes dédiatoires des douze dirigeants ?

Rachi rapporte une interprétation du Midrach selon laquelle Dieu accorda à Aharon l'honneur d'allumer la Ménorah en réponse à sa réaction face aux douze offrandes qui représentaient chacune des douze tribus, englobant ainsi l'ensemble de la nation juive, à une exception notable près : celle de la tribu de Lévi dont Aharon faisait partie. Aharon se sentit donc

découragé du fait que ni lui ni sa tribu n'avaient été invités à présenter cette offrande inaugurale. Dans sa profonde humilité, Aharon interpréta son exclusion comme une sanction liée à son implication dans la fabrication du Veau d'Or.

Afin de dissiper toute idée selon laquelle Aharon aurait été privé de l'opportunité d'offrir un sacrifice, ou qu'il serait inférieur aux autres tribus, Dieu ordonna à Moché de lui transmettre que son rôle en tant que celui qui allume la Ménorah était supérieur à celui des autres tribus, dans la présentation des offrandes dédiatoires. La Torah conclut ce passage en précisant que « Aharon fit ainsi ; il alluma les lampes vers le centre de la Ménorah, comme Dieu l'avait ordonné à Moché ».

Rachi commente que « cela témoigne de la louange adressée à Aharon pour ne pas s'être écarté [du commandement divin] ».

Les commentateurs s'interrogent sur la nécessité d'affirmer qu'Aharon n'avait pas dévié des instructions qui lui avaient été transmises par Dieu par l'intermédiaire de Moché. Pourquoi supposerait-on qu'Aharon ait pu s'écarter de ces directives ?

Suite en page 2

ÉDITO

QUAND LA ROUTE REPREND

Nous avons reçu la Torah avec toute la joie et la profondeur qu'un tel événement impose. Cette journée où, comme cela était annoncé, nous avons vécu à nouveau le Don de la Torah est comme une colonne de lumière qui s'élève sur fond de ciel. Nous avons vu cette irruption d'infini, nous l'avons traversée et, le temps n'étant jamais immobile, nous avons avancé au-delà. La colonne de lumière est encore présente, à portée de notre vision plus encore que de notre mémoire, mais elle s'éloigne sans doute avec le déroulement des jours. C'est alors que chacun peut être saisi de cette inquiétude si humaine : que sera demain ? Les hautes expériences spirituelles que nous avons connues sont-elles donc vouées à disparaître avec l'érosion de nos souvenirs ?

Dans cette période qui suit la fête, c'est précisément là tout l'enjeu. Nous sommes conscients que nous vivons des temps difficiles. Le monde extérieur nous apparaît, à bien des égards, moins aimable qu'à l'accoutumée, tandis que vivre le judaïsme dans l'environnement global peut être une entreprise

plus complexe que par le passé. Et l'on pourrait se prendre à penser que l'élan que nous avons pris lors du Don de la Torah ne suffira pas longtemps à soutenir notre vie quotidienne. C'est alors que nous nous retournons vers cette colonne de lumière qui continue à dispenser sa lumière et nous comprenons que, malgré la longueur du chemin, elle ne s'éloigne pas de nous. Nous en prenons conscience : en fait, cette lumière est de celles qui accompagnent ceux qui choisissent d'en faire leur point de référence ultime. Ainsi, nous la portons avec nous et nous en sommes, comme nos ancêtres, ceux qui en conservent le message avec force et fidélité. Être ainsi des messagers, de génération en génération, peut sembler parfois difficile mais, quand on se souvient que c'est là le sens d'une vie et la vision d'un peuple porté par Dieu, tout prend un nouveau sens, plus précieux. C'est ainsi que la lumière allumée au Sinaï s'étend et devient le privilège de tous les hommes. Elle crée un monde, une civilisation et donne à l'univers paix et bonheur. C'est là bien plus qu'un rêve, davantage qu'un espoir. C'est une attente dont nous savons qu'elle ne sera pas vaine.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

5785 / N° 34

(58^{ème} année)

CHABBAT
PARCHAT
BEHAALOTEKHA

PIRKÉ AVOT CHAP. 2

SAM. 14 JUIN 2025
18 SIVAN



BETH LOUBAVITCH
ÎLE-DE-FRANCE

ÎLE-DE-FRANCE

Horaires d'entrée et sortie de
CHABBAT BEHAALOTEKHA
vendredi 13 juin

ENTRÉE : 21h 37 **Sortie : 23h 02**

PROVINCES

Bordeaux 21.31	Lyon 21.13	Nice 20.55
Deauville 21.48	Marseille 21.01	Rouen 21.44
Grenoble 21.07	Montpellier 21.08	Strasbourg 21.14
Lille 21.43	Nancy 21.20	Toulouse 21.18
	Nantes 21.45	

A partir du dimanche 8 juin Pose des Téléphones : 4h 19 Heure limite du Chema : 9h 48 Fin de Kidouch Lévana : toute la nuit du mardi 10 au mercredi 11 juin

Cette interrogation se trouve renforcée par la première citation, antérieure, de Rachi selon laquelle l'allumage de la Ménorah constituait un moyen divin d'apaiser Aharon, en lui signifiant que son rôle surpassait celui des autres chefs. Dans ce contexte, pourquoi Aharon aurait-il souhaité accomplir quoi que ce soit susceptible de compromettre sa contribution particulière ?

Identiques mais distinctes

Une approche consiste à approfondir la compréhension des douze offrandes présentées par les autres princes des tribus, en les comparant avec l'allumage de la Ménorah par Aharon. A première vue, ces offrandes paraissent identiques ; pourtant, la Torah insiste longuement sur chaque détail de chacune des douze offrandes comme si elles étaient toutes différentes.

Ce paradoxe s'explique par le fait qu'en réalité, chaque offrande était singulière. Chaque chef de tribu formulait des pensées spécifiques lors de la présentation de son offrande. Conscient du caractère spirituel unique de sa tribu ainsi que des forces et des faiblesses de ses membres, le chef orientait ses réflexions en fonction de ces particularités. Puisque l'âme du prince était liée à celles des membres de sa tribu, ses pensées lui permettaient de renforcer ce lien et ainsi de les inspirer et de les élever. Par ces offrandes accompagnées d'intentions précises, chaque dirigeant cherchait à éveiller et stimuler les potentialités individuelles propres à sa tribu. A titre d'exemple, l'offrande apportée par le chef de la tribu de Yéhouda, par exemple, n'aurait pu bénéficier aux membres de la tribu d'Issa'har.

Illuminer toutes les âmes

Le rôle d'Aharon surpassait celui des autres princes, car bien que les douze dirigeants soient chargés de l'élévation spirituelle des âmes au sein de leur propre tribu, la fonction d'Aharon, consistant à allumer la Ménorah, avait pour but d'illuminer l'ensemble des âmes de toutes les tribus. Selon la Kabbale et la littérature 'hassidique, les sept branches de la Ménorah symbolisent les sept types de personnalité qui englobent l'ensemble des divers profils du Peuple juif. Ainsi, lorsqu'Aharon allumait la Ménorah, il éclairait simultanément les âmes des douze tribus. Il lui était prescrit d'allumer toutes les branches en direction du centre, ce qui suggère que ses pensées étaient orientées vers le dénominateur

commun à toutes les tribus. En allumant ces sept branches représentant l'intégralité du Peuple juif, son attention restait portée sur chaque tribu en tant que composante d'un tout unifié plus vaste. Il dirigeait sa réflexion vers le centre, c'est-à-dire vers cet aspect essentiel qui unit tous les membres du Peuple juif malgré leurs différences apparentes.

La responsabilité d'Aharon consistait à instaurer l'unité au sein de la diversité des tribus, alors que les princes devaient se concentrer sur l'individualité propre à chaque tribu. Aharon mettait en lumière l'essence commune à toutes les tribus, source d'inspiration et d'énergie spirituelle pour chacune dans sa singularité.

Ainsi, une différence fondamentale existait entre l'orientation des pensées d'Aharon, lors de l'allumage de la Ménorah, et celle des douze princes lorsqu'ils présentaient leurs offrandes : les douze chefs étaient tenus de représenter les besoins et intérêts spécifiques de leur tribu respective.

Aharon, quant à lui, avait pour devoir d'appréhender la totalité du Peuple juif, canalisant ainsi l'inspiration vers chaque individu par le biais de l'âme commune qu'ils partageaient.

Cette distinction est d'autant plus accentuée et mise en relief par le fait qu'à aucun moment, lors de l'accomplissement de l'allumage de la Ménorah, Aharon ne s'est concentré sur sa propre tribu - celle des Lévités. L'ensemble de ses méditations était orienté vers le fil conducteur unifiant toutes les branches de la Ménorah.

Ainsi, bien qu'il soit inconcevable qu'Aharon ait envisagé de dévier des instructions précises, relatives à l'allumage de la Ménorah, il aurait néanmoins pu être tenté de centrer son attention sur sa tribu. Il aurait pu modifier ses schémas mentaux afin de représenter et valoriser ses intérêts spécifiques. La Torah nous informe donc qu'Aharon ne dévia pas de son rôle et allumait la Ménorah en direction du centre. Cette orientation indique clairement qu'il ne porta son attention ni sur l'individualité ni sur le caractère particulier d'une quelconque tribu spécifique mais vers le centre, élément fédérateur de la communauté juive.

Aharon manifestait ainsi une détermination exclusive quant à sa fonction consistant à inspirer et élever l'ensemble du Peuple juif en mettant l'accent sur cet aspect partagé et commun à tous au sein de notre Judaïsme.

Là où se rencontrent les deux rôles

Cependant, cette explication soulève une interrogation essentielle. Pourquoi la tribu de Lévi s'est-elle vue privée de la possibilité que son chef se consacre exclusivement à ses membres en tant qu'individus ?

Pourquoi les autres tribus bénéficiaient-elles d'un représentant dédié à la défense de leurs intérêts particuliers, alors que le prince de la tribu de Lévi ne s'occupait que de l'ensemble du Peuple juif ? Pourquoi leur statut individuel devait-il être négligé ?

La réponse réside dans le fait que ce rôle individuel était précisément celui attribué à la tribu de Lévi. Leur nature et fonction individuelles se définissaient par leur capacité à toucher et influencer l'ensemble du peuple.

Tout intérêt particulier propre à cette tribu était subordonné, voire dérivé, de leur responsabilité en tant que dirigeants de la nation tout entière. Un membre de la tribu de Lévi - notamment ses chefs Moché et Aharon - ne disposait pas d'une vie privée, dissociée ou distincte de son rôle communautaire.

De surcroît, les intérêts spécifiques des membres de cette tribu étaient mieux servis lorsqu'ils étaient orientés par leur engagement envers l'ensemble de la communauté.

Qualifications du Machia'h

Le Machia'h, qui inaugurerait la Rédemption finale et qui constitue le dernier maillon dans la lignée des grands dirigeants juifs, incarne cette qualité propre à Aharon. Selon Maïmonide, l'une des qualifications essentielles du Machia'h réside dans son engagement à influencer l'ensemble du Peuple juif afin qu'il suive la voie du Judaïsme. Le Machia'h ne saurait se satisfaire de répondre aux besoins exclusifs de son groupe ou d'une communauté particulière ; il transcende ses intérêts personnels, car ceux-ci coïncident avec les nécessités de toute la communauté juive, voire de l'humanité tout entière.

Le Baal Chem Tov enseignait que chacun d'entre nous porte en lui des étincelles de Moché, d'Aharon et du Machia'h. Par conséquent, chacun doit se concevoir comme ayant pour mission d'illuminer le monde entier par la lumière de son âme ainsi que celle de la Torah, afin que toutes les ténèbres enveloppant le monde soient définitivement dissipées.



• DIMANCHE 8 JUIN – 12 SIVAN

Mitsva négative n° 193: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer les produits hétérogènes de la vigne.

Mitsva négative n° 153: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer un « Tével », c'est-à-dire un produit dont ni la « Terouma » ni les dîmes n'ont été prélevées.

Mitsva négative n° 194: C'est l'interdiction qui nous a été faite de boire du vin qui a été offert à une idole.

Mitsva positive n° 146: Il s'agit du commandement nous incombant d'égorger une bête avant de la consommer (il s'agit de la Che'hita).

• LUNDI 9 JUIN – 13 SIVAN

Mitsva négative n° 101: Il nous est interdit d'abattre un animal et son petit le même jour.

• MARDI 10 JUIN – 14 SIVAN

Mitsva positive n° 147: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de couvrir le sang d'un volatile ou d'une bête

sauvage lors de l'abattage.

• MERCREDI 11 JUIN – 15 SIVAN

Mitsva négative n° 306: Il nous est interdit de prendre, en chassant, tous les occupants d'un nid d'oiseaux, c'est-à-dire la mère avec la couvée.

• JEUDI 12 JUIN – 16 SIVAN

Mitsva positive n° 148: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de renvoyer la mère lorsqu'on trouve un nid d'oiseaux afin de pouvoir prendre ses petits.

• VENDREDI 13 JUIN – 17 SIVAN

Mitsva négative n° 61: Il s'agit de l'interdiction qui nous a été faite de violer une « Chevouat Bitouï » (celui qui s'engage à faire ou à ne pas faire quelque chose par un serment et qui ne le respecte pas).

• SAMEDI 14 JUIN – 18 SIVAN

Mitsva négative n° 62: Il nous est interdit de faire une « Chevouat Chav » (un serment en vain).

UNE SURPRISE POUR L'ENFANT SILENCIEUX

Quand Rav Barak Kohavi prépara la traditionnelle parade de Lag Baomer l'année dernière dans le village de Hachmonaïm, il lui a semblé évident que celle-ci devait être consacrée au souvenir de l'enfant du pays, le soldat Lavi Ghasi qui venait de tomber au cours des combats à Gaza.

La triste nouvelle de son décès avait frappé ses parents, Orit et Yaakov, de plein fouet : leur troisième fils avait perdu la vie à Jabalia en combattant les infâmes terroristes.

« Lavi était quelqu'un de très spécial, raconte sa mère. Il se fixait des buts dans la vie, des buts très élevés et trouvait des moyens ingénieux de les réaliser. Il aimait donner, il avait un cœur immense et une présence puissante mais discrète. Vraiment une personnalité rare. »

« Après sa première période passée à Jabalia, il avait les yeux brillants et était heureux car il avait agi comme il le fallait, raconte son frère Noam qui est lui aussi enrôlé dans l'armée dans le nord du pays. Avant son service militaire, il avait étudié dans une Yechiva - Ner Tamid - à Hachmonaïm - et se dévouait pour les « enfants aux besoins particuliers » au sein de l'organisation Kav Le'haïm ! Il cherchait constamment à se rendre utile et à aider au maximum le Peuple juif. »

Donc Rav Kohavi demanda aux parents du regretté Lavi de participer à la parade de Lag Baomer et d'y parler de leur fils devant les enfants rassemblés pour la grande parade. C'est alors que ceux-ci lui racontèrent un épisode qui les avait eux-mêmes stupéfiés un mois auparavant :

« Un soir, on avait sonné chez eux. A la porte se tenaient une dame avec son fils. Timidement et sans parler, le fils leur tendit une lettre qu'il avait écrite à leur intention à propos de leur cher fils Lavi. Voilà ce qu'il avait écrit :

« Aux parents de mon cher ami Lavi, J'étais en classe avec Lavi et quand j'ai appris qu'il avait été tué au combat, j'ai été bouleversé. Je sais qu'il n'existe aucune consolation quand on perd un enfant mais je tiens à vous raconter un court épisode à son propos : peut-être cela vous renforcera car il démontre combien votre fils était sensible aux autres.

D'abord je dois préciser que si je vous écris plutôt que de vous parler, c'est parce que je me débats avec un problème psychologique grave, je souffre de crises d'angoisse, j'ai toutes sortes de manies et de phobies. Socialement, les gens pensent que je suis introverti et je ne parle à personne - ni pendant les récréations ni même pendant les cours quand le professeur pose des questions. Lavi qui était mon camarade de classe avait remarqué mon problème et réfléchissait comment me causer de la joie en me montrant qu'on pensait à moi pour que je ne me sente pas isolé par mon handicap.

A la fin de l'année scolaire, Lavi a proposé que chaque élève ramasse de l'argent autour de lui afin de m'offrir le rêve de ma vie : un petit voyage en avion dans le ciel israélien car il avait remar-

qué que je m'intéressais beaucoup aux avions et à l'aviation.

Il organisa une quête parmi les trois classes du secondaire : tous ces camarades avaient (bien entendu) remarqué que je n'étais pas un enfant ordinaire et ils ont accepté de bon cœur ce défi. Il s'agissait en fait d'une grosse somme (d'après ce que j'ai compris, quelque chose comme 1000 Chekalim). Une fois la somme obtenue, Lavi a recherché un pilote et un avion et toutes les permissions nécessaires puis m'a annoncé que mes camarades des trois classes m'avaient préparé une surprise : une expédition dans les cieux ! Au début, je n'ai pas compris puis le professeur m'a patiemment expliqué. J'étais stupéfait ! Moi qui pensais que personne ne s'intéressait à moi, des camarades à qui je ne parlais presque pas avaient préparé pour moi en secret ce somptueux cadeau !

Effectivement, le voyage eut lieu le lendemain, pour moi avec deux camarades (dont Lavi) qui m'accompagnaient.

J'ai remercié profusément ces organisateurs et surtout Lavi : cela m'avait profondément ému qu'on pense à moi et qu'on ne m'ait pas abandonné même si j'étais un peu spécial. J'ai apprécié chaque seconde de ce voyage car j'aime tellement cette sensation grisante de m'élever au-dessus de la terre, voir tout d'en haut et avoir ainsi une meilleure perspective du monde autour de moi.

Mais évidemment, ce qui a le plus compté pour moi, c'est de réaliser qu'on s'occupait de moi, que j'avais des amis sur lesquels je peux compter et qui ne s'attardent pas aux apparences. Cela m'a beaucoup rapproché d'eux, j'ai trouvé beaucoup plus facile de leur parler. Et cela, c'est grâce à Lavi que j'aurais tant voulu remercier encore maintenant. »

Rav Kohavi conclut : J'ai raconté cela lors de la grande parade de Lag Baomer devant tous les enfants de la ville. Le Chabbat suivant, lors de la réunion 'hassidique, Yonatan s'est approché de moi : c'est un ami de ce jeune homme et il m'a raconté la suite de l'histoire :

« Cela fait plusieurs années que je connais ce jeune homme qui a écrit cette lettre. Je ne l'avais pratiquement jamais entendu parler ! Mais après ce voyage aérien que Lavi avait organisé pour lui, cet enfant « aux besoins particuliers » composa un chant et l'a chanté devant tous les élèves lors de la fête de fin d'année ! C'était absolument incroyable ! »

Voilà ce que nous pouvons apprendre de ce merveilleux soldat, tombé pour la défense d'Israël et la sanctification du Nom de D.ieu : combien il est important de considérer les autres, de s'occuper d'eux, de croire en eux et de les encourager !

Que le souvenir de Lavi et tous ses camarades tombés au combat nous accompagne jusqu'à la venue de Machia'h quand « se lèveront et chanteront ceux qui gisent sous terre ! ».

Mena'hém Cohen – Si'hat Hachavoua
traduit par Feiga Lubecki



ETINCELLES DE MACHIA'H

MESURE POUR MESURE

Le Tanya explique, dans son chapitre 36, que toutes les révélations dont nous jouirons lorsque Machia'h sera venu, dépendent de l'œuvre que nous accomplissons pendant le temps de l'exil. Si ce principe général est connu, son application concrète demande à être précisée.

En effet, c'est l'ensemble des actions que nous menons dans le domaine de la Torah et de ses commandements qui nous conduit à la

Délivrance. Cependant, le concept de « mesure pour mesure » est très présent au cœur du judaïsme. Il implique que chaque acte entraîne une conséquence spécifique. Dans cette optique, quelle est l'œuvre qui peut être à l'origine de la résurrection des morts ?

Cette interrogation appelle deux réponses :

- d'une part, la pratique des commandements de D.ieu a pour but général de transformer le monde matériel, dont le caractère éphémère

renvoie à l'idée de « mort », en un lieu de résidence pour la Divinité qui représente l'éternité,

- d'autre part, l'œuvre spirituelle accomplie par l'homme est celle d'élévation des parcelles de spiritualité « exilées » dans la matière. La libération qui leur est ainsi apportée équivaut à une authentique résurrection.

(d'après Likouteï Si'hot vol. III, p. 1011) H.N.

LA HALA'HA

de la semaine



COMMENT DONNER LA TSEDAKA (CHARITÉ) ?

On donne la Tsedaka avec le sourire et avec joie. Celui qui arbore un visage renfrogné et triste risque de transgresser la Mitsva de : « Ne laisse pas ton cœur se sentir malheureux quand tu lui donnes ». De plus, il est considéré comme très grave d'adresser des reproches à un pauvre.

Il est écrit que le Ari Zal (Kabbaliste de Safed au 16^{ème} siècle) donnait la Tsedaka avec beaucoup de joie.

Le Midrach souligne qu'on reçoit une récompense spéciale si on adresse des mots gentils à celui à qui on donne la Tsedaka, comme il est écrit : « A cause de ce DAVAR (chose mais aussi : parole) », D.ieu te bénit surtout pour tes mots gentils. D'ailleurs, si on ne peut pas donner d'argent, on peut néanmoins adresser des mots de réconfort et montrer de l'empathie envers le pauvre en lui souriant tout en exprimant un regret de ne pas disposer d'argent à lui remettre maintenant.

F.L. (d'après Rav Yossef Yeshaya Braun)



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil
CC Les Belles Feuilles : 41 rue S. Didier
- Paris 17^e : 13 rue Brémontier → **NOUVEAU** ←
- Paris 19^e : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

ROSETTA

TRATTORIA ITALIENNE

Sous le contrôle du Beth Din de Paris



Halavi

73 Rue de Prony
75017 Paris
01.45.74.54.74



Halavi

3 Rue Geoffroy-Marie
75009 Paris
01.47.70.00.76



Bassari

98 Rue de Montmartre - 75002 Paris
01.42.21.38.68

Orpi

Orpi Optimum
Rudy HAROSCH
87 rue de Crimée - Paris 19^e

2 Agences à votre service
Buttes Chaumont - Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte
sous 48h

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT



Spécialiste de vos retours de leasing

Agréé réparateur véhicules
hybride et électrique
(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE 07.62.00.60.99

01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr

MERGUI

PARIS
BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ACHAT OR
27 rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

Ouverture d'une
DEUXIÈME BOUTIQUE
69 rue Manin, 75019 Paris

@merguiPARIS ariemergui.com 06 59 89 26 99

ORT FRANCE

Depuis 1921
www.ort-france.fr

7 établissements sous contrat d'association

Du collège à Bac+5

+ de 40 formations Initial et alternance

contacts : contact.inscription@ort-france.fr • 01 44 17 30 87

Lyon - Marseille - Montreuil - Paris - Strasbourg - Toulouse - Villiers-le-Bel

SNS SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE



Nous recrutons
des commerciaux

Win ENERGIE

WIN ENERGIE
mandataire / délégataire dans les C.E.E.
intègre de nouvelles
régies commerciales BtoB

AUCUN INTERMEDIAIRE
DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION

Fiches fournies
Accompagnement financier (avec acomptes)

Formation assurée

Rudy KHAYAT

06.98.98.94.98

www.winenergie.fr



Maintien & Aide à domicile

• Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...
Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

AGE INTER SERVICES

3, rue des Boulets - 75011 Paris

Paris et Val de Marne 01 43 28 80 00

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.